

## Suicide d'un collégien dans l'Eure : pourquoi personne ne veut en parler ?



Le jeune de 13 ans, qui a été retrouvé mort chez lui fin septembre 2025, était un élève du collège de La Saussaye. Photo Agathe Caudron/Paris Normandie

Fin septembre 2025, un élève du collège de la Saussaye a été retrouvé sans vie à son domicile. Plus d'un mois après le drame, le silence demeure autour des circonstances de sa mort. Enquête.

Le lendemain de la rentrée après les vacances de la Toussaint 2025, peu avant 16 heures, une femme attend dans sa voiture, portière ouverte, que sa petite-fille vienne la rejoindre à la sortie du collège de La Saussaye.

En évoquant le décès de l'élève de 13 ans, survenu le 29 septembre, elle se remémore la marche blanche qui a suivi quelques jours après. « Ils ont fait un discours magnifique (...) Les jeunes étaient habillés pour la plupart en blanc. » Selon plusieurs témoignages recueillis par la rédaction, beaucoup de personnes étaient présentes ce jour-là.

À la structure pour adolescents, située près de l'établissement, Brian Charlier se rappelle qu'il voyait passer le jeune garçon « de temps en temps, il était connu de tous et il avait beaucoup d'amis ». Pour le coordinateur jeunesse, « aucun signe ne laissait présager de ce qu'il allait faire ».

Aucun mot n'a été dit par le collège.

*Isabelle, Mère d'élève*

Malgré les souvenirs d'un adolescent entouré, le collégien a été retrouvé sans vie, « pendu dans sa chambre à coucher », avait déclaré Rémi Coutin, procureur de la République d'Évreux deux semaines après le drame.

### Les parents non informés du suicide

Dans la semaine qui a suivi, alors qu'il venait chercher sa fille, un parent a remarqué un bouquet de fleurs posé devant la grille du collège. « On n'a reçu aucune information », souligne la conjointe du père, qui a seulement aperçu l'affiche annonçant la marche blanche, « posée par les proches du jeune garçon devant l'abribus ».

Je ne suis pas en mesure de commenter ou confirmer ces rumeurs. »

*Rémi Coutin, Procureur de la République d'Évreux*

Tous les parents interrogés par Paris Normandie confirment ce manque d'information. Selon la majorité d'entre eux, leurs enfants n'auraient pas non plus été tenus au courant du décès de leur camarade. « Aucun mot n'a été dit par le collège, sauf à la classe de l'élève concerné (...) ni aucune cellule d'écoute déployée », rapporte Isabelle, une maman. Pour ces parents, il aurait été important de mettre en place des actions de prévention.

Devant l'établissement André-Maurois, un seul professeur a accepté de nous répondre. Il justifie le choix de la direction : « Il ne faut pas faire porter le deuil à tous les élèves. » De son côté, l'Académie de Normandie rappelle que le drame s'est produit en dehors de l'établissement et que, « par respect de la vie privée, la direction ne peut communiquer aucune information sans l'autorisation de la famille ». Elle assure néanmoins qu'« une cellule d'écoute a bien été mise en place par l'Éducation nationale » et ajoute que « plusieurs binômes de personnels formés

sont venus près d'une semaine après le drame ».

Des rumeurs et une enquête toujours en cours

Hormis ces précisions, l'académie n'a pas été en mesure de communiquer d'autres détails sur le suicide du collégien, « compte tenu de l'enquête en cours ».

Malgré cela, au cours de nos investigations, différentes rumeurs ont émergé. « On entend plein de choses dont beaucoup sont fausses, je suppose », commente le coordinateur jeunesse. Interrogé à ce sujet, le procureur de la République d'Évreux a répondu : « À ce stade je ne peux que vous dire que l'enquête est toujours en cours, et que je ne suis pas en mesure de commenter ou confirmer ces rumeurs. »

Recontacté quelques jours avant la parution de l'article, Rémi Coutin a précisé que l'enquête est suivie « de façon étroite » par le parquet, « qui veille à ce que l'ensemble des investigations utiles soient diligentées par les enquêteurs ».

Impossible donc d'en savoir davantage. Mais selon les premiers éléments communiqués par le procureur lors de la publication du premier article sur le sujet, aucun fait de harcèlement n'avait été identifié « susceptible d'expliquer ce geste tragique ». Quant à l'académie, elle affirme n'avoir jamais eu d'alerte provenant de ce collègue. De son côté, la mère du jeune garçon souhaite attendre la fin de l'enquête pour communiquer avec la presse.

Numéro national de prévention du suicide : 3114 (accessible 24 heures/24 et 7 jours/7, gratuit et confidentiel).